



Les métiers de l'équitation



Des métiers d'avenir	2
Fiches métiers animateur, accompagnateur, moniteur	4
Organiser sa formation	7

DES MÉTIERS D'AVENIR

LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES SONT DES LIEUX DE VIE À FORTE DIMENSION HUMAINE AU SERVICE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE.

PORTE OUVERTE SUR LA NATURE, AU CONTACT DES PONEYS ET DES CHEVAUX, ILS PROPOSENT DES MÉTIERS QUI FONT SENS, EN PHASE AVEC LES NOUVELLES ASPIRATIONS ET PROPICES À L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL.

OPTEZ POUR
DES MÉTIERS
DE PASSION A
FORT IMPACT
ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL



Dimension humaine

L'animateur, l'accompagnateur, le moniteur sont au contact des jeunes et des moins jeunes dans un contexte de loisirs. Ils exercent des missions d'accueil où la relation humaine autour des poneys et des chevaux est le cœur du métier. Les enfants, les adolescents, les adultes qui franchissent la porte d'un établissement équestre ouvert au public cherchent une rencontre avec un professionnel sympathique capable de leur proposer une aventure qui leur permet de nouer des liens agréables avec les poneys, les chevaux et les autres cavaliers. Au-delà de la transmission équestre, l'encadrant est dans la situation très gratifiante de facilitateur de rêve.

Porte ouverte sur la nature

Sport de plein air, l'équitation se pratique le plus souvent en extérieur. Poneys et chevaux sont au cœur des préoccupations nature qui prennent une place dominante dans notre société. Ils ont besoin d'un environnement sain. Parcourir la nature à cheval fait des cavaliers les défenseurs naturels de l'environnement. Ils sont des lanceurs d'alerte pour lutter contre les dégradations environnementales et favoriser la préservation du patrimoine.

Contact privilégié avec l'animal

L'homme, la femme de cheval contemporains ont intégré les avancées des scientifiques sur la connaissance du comportement des équidés et sur leurs besoins. L'observation de la vie naturelle des poneys et des chevaux, la compréhension de leur fonctionnement physiologique et psychologique créent une grande complicité dans le plein respect des règles qui assurent le bien-être animal. Qui plus est, l'habitude de porter attention au langage non verbal des animaux aide à une meilleure compréhension de tous les êtres vivants, y compris humains.

Épanouissement personnel

Entre tradition et modernité, sans stéréotypes de genre, les métiers de l'équitation s'adressent au plus grand nombre. La formation initiale privilégie la mise en situation professionnelle au cœur du métier. Chacun peut très rapidement montrer le meilleur de lui-même et s'épanouir dans une mission d'accueil, de contact et de médiateur de sa connaissance des poneys, des chevaux et de l'équitation.

Partez en exploration, loin des sentiers battus. Vous allez découvrir le monde de l'équitation d'aujourd'hui et participer à construire celui de demain !

Bon à savoir

En plus de conférer une très grande employabilité, les diplômes de niveau 4, moniteur, BP JEPS, et accompagnateur de tourisme équestre, ATE, sont des équivalents du baccalauréat qui permettent l'accès aux études universitaires et aux écoles supérieures, en lien ou non avec la filière.

Entrez dans l'avenir avec les métiers de l'équitation : <https://www.ffe.com/Metiers>. Cliquez pour avoir le descriptif de chaque métier, les modalités de formation et le lien vers la carte de France des centres de formation.

Sigles

AAE : Animateur Assistant d'Equitation
ATE : Accompagnateur de Tourisme Équestre
BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports
DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
FFE : Fédération Française d'Equitation
RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

UN CHOIX DE VIE

Vous êtes passionné d'équitation. Vous avez le sens du partage, le goût de l'animation, et du sport ? Vous aimez la nature, les animaux et la vie au grand air ?

Premier employeur du monde sportif, le secteur de l'équitation propose plus de 1 500 postes chaque année. Tous les jeunes diplômés trouvent un emploi dès l'obtention de leur diplôme. Si vous êtes à la recherche d'un métier passionnant qui vous ressemble, n'hésitez plus, devenez animateur, accompagnateur de tourisme équestre ou moniteur d'équitation !

Vous trouverez dans nos clubs et nos organismes de formation des enseignants qui vous permettront d'exprimer votre potentiel et de répondre aux attentes du marché de l'emploi.

N'attendez plus, sautez le pas !

Bien à vous.

Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'Equitation



UN SECTEUR PORTEUR D'EMPLOI

LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES RECRUTENT EN PERMANENCE. LES MÉTIERS DE L'ÉQUITATION SONT BIEN ORGANISÉS ET OFFRENT DES DÉBOUCHÉS IMMÉDIATS EN SORTIE DE FORMATION.

Les emplois

Premier employeur du monde sportif, le secteur des établissements équestres est également le premier recruteur de la filière cheval avec 1 500 emplois à pourvoir chaque année. Les offres d'emplois en sortie de formation sont nombreuses. Le taux d'insertion sur le marché du travail est plus élevé que celui des formations générales et technologiques. C'est une excellente porte d'entrée dans la vie active avec des métiers ouverts sur des perspectives d'évolution. Les diplômés français sont très recherchés à l'international, surtout s'ils parlent anglais.



Les formations

Grâce à une offre de formations classiques ou par la voie de l'apprentissage, chacun peut trouver la formation la plus adaptée à ses aspirations personnelles. Les trois métiers de l'équitation les plus recherchés qui ouvrent vers tous les autres sont animateur, accompagnateur de tourisme équestre et moniteur.

La formation professionnelle aux métiers d'Animateur Assistant d'Equitation ou AAE et d'Accompagnateur de tourisme équestre ou ATE se fait dans le cadre de centres de formation agréés par la FFE sur des référentiels de formation débouchant sur des diplômes reconnus par l'Etat. La formation au métier de moniteur se fait dans des organismes de formation agréés par le ministère des sports avec une mise en situation professionnelle dans des centres équestres. Elle débouche sur le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports ou BPJEPS Activités équestres qui est un diplôme d'Etat.

EN CHIFFRES

- 2 millions de cavaliers en France
- 700 000 poneys et chevaux de selle
- 10 000 employeurs potentiels
- Parmi les sports préférés des Français
- Le 1^{er} sport féminin en France
- La 1^{ère} Nation de tourisme équestre au monde
- Le 1^{er} organisateur mondial de compétitions internationales
- 35 disciplines sportives et de loisirs dont 3 olympiques
- 1 500 000 départs annuels en compétition

La Ref n°209 - Cahier 2

■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ ICONOGRAPHIE : Elodie Brunaud
 ■ VISUELS COUVERTURES : FFE/Kréalize ■ IMPRESSION : Imprimerie de Champagne - Z.I. Les Franchises - 52200 Langres ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 8036 ■ ISSN : 2115-4686 ■ TIRAGE : 6 700 exemplaires ■ DIFFUSION NUMÉRIQUE : 28 000 exemplaires ■ DEPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture
 ■ EDITEUR : Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte

LE MÉTIER D' ANIMATEUR

ANIMER, C'EST DONNER L'ÂME, DONC LA VIE. PAR SON ENTHOUSIASME, SON DYNAMISME ET SA FACULTÉ À ENTRAÎNER LES AUTRES, L'ANIMATEUR FAIT DU CLUB UN LIEU DE VIE ATTRACTIF.



Le métier

L'animateur joue un rôle fondamental dans l'accueil et la mise en confiance des nouveaux cavaliers et de leurs familles. Son cœur de métier, c'est d'animer des séances de découverte et d'initiation et d'accompagner les cavaliers dans la préparation des poneys et des chevaux. Il participe également à l'entretien et aux soins de la cavalerie. Il travaille sous la responsabilité d'un moniteur et peut encadrer tous les publics, au club comme à l'extérieur.

Le profil

- Cavalier.
- Sens de l'accueil.
- Envie d'aller vers les autres, dont les enfants.
- Goût des aventures collectives.
- Enthousiasme.
- Amour de la nature et des animaux.
- Goût pour la vie en plein air.

Le diplôme

Animateur assistant d'équitation, titre à finalité professionnelle de la FFE reconnu par l'Etat au niveau 3 et inscrit au RNCP, Répertoire National des Certifications Professionnelles.

La formation

Niveau requis pour l'entrée en formation : Galop® 6 de cavalier ou de pleine nature.
Durée : 6 à 24 mois selon le niveau à l'entrée en formation dans un centre de formation agréé par la FFE.

Les fonctions

ACCUEIL
Développe des contacts avec le public et oriente les demandes des publics.
Participe à l'accueil des cavaliers et des groupes d'enfants et d'adultes.
Informe sur les règles de sécurité.
Présente les activités de l'entreprise.

ANIMATION
Participe à l'organisation et au déroulement des activités dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
Participe à l'animation de groupes d'enfants et d'adultes.
Participe à l'organisation des manifestations de l'établissement.

ENSEIGNEMENT
Conduit les activités équestres en garantissant la sécurité des usagers.
Analyse et évalue sa démarche pédagogique dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement.

ENTRETIEN
Assure la propreté de l'établissement.
Met en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène qui s'imposent.
Entretient les locaux, les espaces et le matériel.
Comprend le comportement des équidés et développe des contacts avec eux.

Assure les soins courants aux équidés et apprécie leur état de santé.
Participe au débouillage et au travail des équidés d'école.

GESTION
Gère le matériel d'entretien et de maintenance.
Gère le matériel d'animation dans les règles de sécurité inhérentes à l'activité.

Informe et rend compte des stocks (alimentation, fourrage.)
Gère les soins courants aux équidés.
Gère les soins selon les prescriptions vétérinaires.

Référence : Convention collective des centres équestres

LE MÉTIER D' ACCOMPAGNATEUR

L'ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME ÉQUESTRE EST AUX CÔTÉS DES CAVALIERS QU'IL GUIDE POUR LEUR FAIRE VIVRE PLEINEMENT LES RICHESSES DE LA NATURE ET DU PATRIMOINE.



©FFEE, Mimodier

Le métier

La nature et le tourisme à cheval ou en attelage sont les domaines de prédilection de l'ATE. Son cœur de métier est d'accompagner des promenades et des randonnées. En amont, il doit préparer les itinéraires et concevoir des produits de tourisme équestre. Il peut également être chef d'entreprise et diriger son propre centre de tourisme équestre. Il doit posséder d'excellentes qualités d'animation et avoir une bonne connaissance du milieu naturel et du patrimoine qu'il fait découvrir lors de sorties.

Le profil

- Cavalier.
- Amour de la nature et des animaux.
- Intérêt pour la flore, la faune et le patrimoine.
- Goût pour la vie en plein air.
- Enthousiasme.
- Envie d'aller vers les autres.
- Goût des aventures collectives.
- Sens de l'organisation.

Le diplôme

L'ATE, Accompagnateur de tourisme équestre, est un titre à finalité professionnelle de la FFE reconnu par l'Etat au niveau 4. (Bac)

La formation

Niveau requis pour l'entrée en formation : Galop® 6 de pleine nature ou de cavalier et avoir effectué 7 jours de randonnée.

Durée : 6 à 24 mois selon le niveau à l'entrée en formation.

Les fonctions

- ACCUEIL**
 Accompagne les publics dès les premiers contacts avec l'équidé en application des règles relatives à la sécurité et à l'hygiène.
 Est réceptif aux besoins de la clientèle et à ses motivations.
 Se soucie de la qualité des relations avec la population et les usagers de l'espace naturel, agriculteurs, forestiers...
 Se préoccupe des conditions de réception lors des nuits en gîte d'étape.
- ANIMATION**
 Développe l'aspect touristique de la randonnée : visites de sites, spectacles locaux...
 Développe les aspects liés à la connaissance et au respect de la faune et de la flore lors de la randonnée.
 S'informe sur les aspects culturels et économiques des régions traversées et en communique les principales caractéristiques.
 Organise et anime les soirées.
 Évalue l'impact en termes de satisfaction de la clientèle et améliore ses prestations.
- ENCADREMENT**
 Évalue le niveau technique des pratiquants pour leur affecter un équidé approprié et leur proposer des activités adaptées.
 Encadre la randonnée ou la promenade et la préparation des équidés en assurant la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers.
 Transmet les bases de l'équitation de tourisme équestre pour permettre aux cavaliers de participer aux activités en sécurité et avec agrément.
 Assure le déroulement de la randonnée préparée : respect de l'itinéraire, vitesse de déplacement, choix des allures, temps d'arrêt et de repos, et s'adapte aux situations imprévues.
 Transmet les bases techniques liées à la pratique de la randonnée et à la conduite de l'activité : consignes de sécurité, distance, emplacement, allures... conduite de cheval en extérieur et sur la voie publique, topographie, harnachement et préparation du bât, notions de ferrure et de soins d'urgence.
- ENTRETIEN**
 Assure la formation et le travail des équidés de promenade et de randonnée.
 Effectue les soins pendant tout le déroulement de la promenade et de la randonnée.
 Décèle les pathologies courantes pouvant apparaître et plus particulièrement lors d'activités de randonnée et prend les mesures appropriées : les boiteries, troubles respiratoires, abcès, mycoses, myosites, coliques etc.
 Prévient l'apparition des blessures de harnachement et les accidents d'attache.
 Prend des précautions dans l'installation des équidés en étapes et assure l'alimentation et l'abreuvement.
 Assure le convoyage des équidés.
- GESTION**
 Gère la clientèle : organisation et répartition selon âge, niveau, motivation...
 Gère les équidés : répartition du travail et du repos.
 Assure le renouvellement des équidés, vente-achat, et se préoccupe de leur devenir.
 Assure la préparation et le déroulement de la randonnée : itinéraire, lieux d'étape, matériel, temps d'arrêt et de repos, intendance, équidés et clientèle, budget et moyens.
 Assure la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers.
 Possède des compétences minimales lui permettant de participer à la gestion d'une TPE.
- Référence : Règlement ATE*

LE MÉTIER DE MONITEUR

LE MONITEUR EST UN ENSEIGNANT QUI TRANSMET DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES ET UN ANIMATEUR QUI REND VIVANTS LES MOMENTS PASSÉS À CHEVAL ET AUTOUR DU CHEVAL.



Le métier

Le moniteur est au cœur de l'activité du club. Il enseigne l'équitation à tous les publics et à tous les niveaux, du débutant à la compétition, et participe activement à la définition et à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'établissement.

Bon technicien, il doit être capable de travailler la cavalerie d'instruction. Il peut également être amené à manager les soigneurs du club.

La diversité des activités équestres permet d'exercer 100 métiers différents en étant moniteur. Que l'on s'occupe d'enfants, d'adultes ou de personnes en situation de handicap ; en ville ou à la campagne, autant d'options qui permettent à chacun d'y trouver son compte !

Le profil

- Bon cavalier.
- Sens de l'accueil.
- Envie d'aller vers les autres.
- Goût des aventures collectives.
- Enthousiasme.
- Amour de la nature et des animaux.
- Goût pour la vie en plein air.
- Sens de l'organisation

Le diplôme

BPJEPS éducateur sportif « activités équestres », diplôme d'Etat délivré par le Ministère des sports de niveau 4. (Bac)

La formation

Niveau requis pour l'entrée en formation : bon niveau technique Galop® 7 de cavalier et première expérience en compétition de niveau Club 2 à Amateur 2.
Durée : 1 à 2 ans selon le niveau à l'entrée en formation.

Les fonctions

ACCUEIL

Développe des contacts avec le public et oriente ses demandes.
Présente les activités de l'entreprise.
Reçoit et oriente la clientèle, assure la qualité de l'accueil, présente une image positive de l'entreprise.
Accompagne les publics dès les premiers contacts avec l'équidé en application des règles de sécurité.
Comprend les besoins de la clientèle, ses motivations, la fidélise et la développe.
Porte une attention particulière à l'accompagnement des enfants au sein de l'établissement.
Actualise et corrige les informations et donne une suite efficace.
Tient à jour les fichiers cavaliers et assure le suivi administratif courant et élémentaire.
Suit le planning de la clientèle avec les animateurs et enseignants.
Rend compte.

ANIMATION

Participe à l'organisation et au déroulement des activités.
Est responsable de l'organisation de l'animation et des conditions logistiques de sa réalisation.
Evalue l'impact de satisfaction de la clientèle et de sa fréquentation et fait des propositions.

ENSEIGNEMENT

Enseigne les bases des pratiques et disciplines équestres et conduit les activités équestres en garantissant la sécurité des usagers.
Analyse et évalue sa démarche pédagogique dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement.

ENTRETIEN

Assure la propreté de l'établissement.
Entretient les locaux, les espaces et le matériel.
Met en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène qui s'imposent.
Organise et distribue le travail selon les consignes.
Assure les soins courants aux équidés et apprécie leur état de santé.
Assure et évalue le travail des équidés d'école.
Participe au débouillage et au travail des équidés d'école.
Comprend le comportement des équidés et développe des contacts avec eux.
Se préoccupe du devenir des équidés avant leur fin de carrière.

GESTION

Gère le matériel d'entretien et de maintenance.
Gère les soins courants assurés aux équidés.
Gère le matériel d'animation et les règles de sécurité inhérentes à l'activité.
Gère les soins, les stocks, la pharmacie et les écuries selon les règles liées à l'hygiène et à la sécurité.
Gère le suivi du personnel de catégorie 1, la clientèle, les équidés, l'information, la documentation, les messages, les encaissements, les fichiers clientèle, les relances, le courrier, les courriels et le téléphone.

Référence : Convention collective des centres équestres

ORGANISER SA FORMATION

VOUS AVEZ CHOISI LE MÉTIER VERS LEQUEL VOUS VOULEZ VOUS ORIENTER. IL VOUS FAUT TROUVER UN CENTRE DE FORMATION ET RÉUSSIR LES TESTS D'ENTRÉE. INFORMATIONS PRATIQUES.

CHOISIR SA FORMATION

MA SITUATION	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE
J'ai 16 ans et le Galop®5. Je n'ai pas d'expérience	Je prépare l'AAE ➤ Je deviens Animateur	Je prépare le BPJEPS ➤ Je deviens Moniteur
J'ai 18 ans et le Galop® 6 ou 7. J'ai un peu d'expérience	Je prépare l'AAE ou l'ATE ➤ Je deviens Animateur ou Accompagnateur	Je prépare le BPJEPS ➤ Je deviens Moniteur
J'ai 18 ans et le Galop® 7. J'ai de l'expérience et des résultats en compétition.	Je prépare le BPJEPS ➤ Je deviens Moniteur	

Je peux me former par la voie de l'apprentissage sur une durée de 2 à 3 ans selon mon expérience et mon projet.



Compétences de terrain

Les professionnels du secteur mêlent tous, dans des parcours souvent très peu rectilignes, une formation pratique acquise sur le terrain et des connaissances théoriques engrangées à l'école ou dans un centre de formation. Les formations initiales suivent cette logique.

Gérées par la FFE, les formations AAE et ATE se font dans des établissements équestres au plus près des conditions réelles d'exercice du métier. Elles se font très usuellement par la voie de l'apprentissage.

Gérée par le ministère des sports, la formation BP JEPS compte une mise en situation au contact du public dans des établissements équestres sous l'autorité d'un tuteur.

Pré-formation

Votre centre équestre peut vous conseiller utilement pour vous aider à définir votre projet professionnel. Il peut aussi vous aider dans votre préparation aux tests d'entrée et pour obtenir les titres qui permettent de bénéficier d'allègements de formation, résultats en compétition, Degré 2, CEP3 notamment. Grâce à son numéro de licence, chacun peut effectuer une demande d'allègement en ligne sur ffe.com/metiers.

Votre centre de formation

La FFE a mis en place une carte de France qui vous permet de visualiser les centres de formation. Elle réunit les centres agréés FFE pour les métiers d'animateur et d'accompagnateur et les centres agréés par le ministère des sports pour le métier de moniteur.

La FFE conseille pour la formation au monitorat des centres de formation « recommandés » qui distinguent ceux qui répondent le mieux aux critères qualité contrôlés par la FFE.

Les tests d'entrée

Les candidats sont en général sélectionnés en amont de la rentrée de septembre. Le dossier d'inscription est à déposer à l'organisme de formation à l'avance, en particulier s'il y a demande de financement.

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par les organismes de formation. Pour pouvoir s'y présenter, les candidats doivent satisfaire à des exigences préalables techniques fixées réglementairement. Elles concernent le niveau de pratique sportive de la discipline. Peuvent s'y ajouter des épreuves écrites et un entretien de motivation.

Parcours individuel

À l'issue de la procédure d'admission, chaque stagiaire dispose d'un parcours individuel de formation qui prend en compte ses éventuelles expériences et qualifications, lui permettant, au cas par cas, un allègement du cursus et des frais de formation.

À l'issue de la formation, les perspectives d'évolution sont nombreuses, d'autant que la formation continue est très soutenue par la FFE. De plus, grâce à la polyvalence de la plupart des métiers de l'équitation, les possibilités de reconversion sont multiples.

En savoir plus

Toutes les informations sont accessibles depuis le site ffe.com/metiers. Vous y trouverez les règlements, la carte de France des centres de formation, le calendrier des sessions d'examen, etc.

Consultez la FFE pour l'AAE et l'ATE, téléphone 02 54 94 46 00, mail formation@ffe.com

Consultez la DRJSCS, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, pour le BPJEPS.

Vous êtes nature ?

Vous êtes sport ?

Vous êtes enthousiaste ?

**LES MÉTIERS DE L'ÉQUITATION
SONT POUR VOUS**

[FFE.COM/METIERS](https://ffe.com/metiers)



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - [FFE.COM](https://ffe.com)